

SEANCE du : 12 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 6 décembre 2022.

ETAIENT PRESENTS

| | | | |
|--------------------|------------------------------|--------------------------------------|------------------------|
| Anne-Marie BARBIER | Sandra CAILTON | Etienne HUCAULT | Arnaud PRINTEMPS |
| Philippe BARON | Yannick CHARRIER | Constance MACKOW | Alain ROBIN |
| Thierry BAUDOIN | Bruno COTHOUIS | Emmanuelle MENARD | Philippe ROBIN |
| Florence BAZZOLI | Pascale FERCHAUD | Jean-François MOREAU | Anne ROUX |
| Bruno BODIN | Stéphanie FILLON | Nathalie MOREAU à partir de 19h10 | Marinette TALLIER |
| Hélène BROSSEAU | Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU | Jean-François MORIN | Rodolph THIBAudeau |
| Pierre BUREAU | Pascal GABILY | Pierre MORIN | Véronique VILLEMONTAIX |

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

| | | |
|--------------------------------|--|---|
| Anita BRIFFE à Pierre MORIN | Jamel CHENIOUR à Jean-François MOREAU | Béangère BAZANTAY à Yannick CHARRIER |
| Marie JARRY | Sandrine DELUGEAU | Nathalie MOREAU, jusqu'à 19h10 |

Secrétaire de séance : Stéphanie FILLON, assistée des services de la Ville sous couvert de la Directrice Générale des Services.
Assistaient également : Delphine CHESSERON - Directrice Générale des Services
Yoan FONTENEAU - Directeur des Services Techniques

**Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement local (DSIL) - Couverture photovoltaïque du Boulodrome**

Le projet de couverture photovoltaïque du Boulodrome est éligible au financement de l'Etat, Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Cette opération et ses modalités de financement, au titre de la DSIL sont détaillées ci-dessous :

| NOM DU DOSIER | Description du projet | Montant HT | Subvention sollicitée (30% du HT) | Début prévisionnel (chantier) |
|---|---|------------|-----------------------------------|-------------------------------|
| Couverture photovoltaïque du Boulodrome | Installation de la 2eme tranche de panneaux photovoltaïques (100kw/c) sur le bâtiment existant, ceci était prévu à l'origine du projet. | 75 000 € | 22 500 € | mai-23 |

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le Conseil Municipal décide :

- **DE DEPOSER** pour l'opération mentionnée ci-dessus une demande de subvention au titre de la DSIL 2023 auprès des services préfectoraux.
- **DE DONNER** tout pouvoir à Madame le Maire ou son représentant, pour signer toute pièce se rapportant à la présente demande de subvention.

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20221215-DG_DEL_2022_241-DE
Date de télétransmission : 15/12/2022
Date de réception préfecture : 15/12/2022

le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,

Stephanie FILLON



Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20221215-DG_DEL_2022_241-DE
Date de télétransmission : 15/12/2022
Date de réception préfecture : 15/12/2022